

# Promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques

---

## Déclaration du groupe de la CFTC

En période de restriction budgétaire et de forte pression fiscale, l'État de même que les collectivités locales doivent gérer l'argent public avec efficacité pour satisfaire le bien commun.

L'évaluation des politiques publiques doit enfin entrer véritablement dans la culture politique de la France.

L'avis montre que de multiples évaluations sont effectuées à différentes échelles : nationale et territoriale et par différents acteurs : ministères, Cours des comptes, France Stratégie ou encore des cabinets privés.

Elles sont déclenchées *ex-ante* et il est pertinent d'examiner à ce moment précis l'impact de la non mise en place de la politique publique envisagée. Elles peuvent se dérouler *in itinere*, c'est-à-dire à mi-parcours ou encore *ex-post*.

Pour atteindre l'objectif recherché, ces évaluations requièrent de définir une méthode d'action, après avoir sélectionné des indicateurs fiables et sérieux.

Le groupe de la CFTC partage les préconisations de l'avis et choisit d'insister sur trois points qui retiennent plus particulièrement son attention :

En premier lieu, il nous semble indispensable que l'évaluation d'une politique publique se déroule selon une approche multicritères et non sur un critère financier dominant, apprécié de plus, à court terme.

La CFTC a constaté par exemple, que le Prêt taux zéro ouvert à l'acquisition dans l'ancien avait été brutalement supprimé au gré d'une loi de finances, contrariant les mutations, rénovations du parc de logements existants.

Il est ensuite nécessaire, comme le montre l'avis, d'associer tous les acteurs et parties prenantes : décideurs politiques, chargés d'évaluation, bénéficiaires d'un dispositif...associer par exemple, les organisations syndicales à des décisions concernant des exonérations de charges sociales compensées, paraîtrait bien utile.

Enfin, une large diffusion des résultats obtenus doit être organisée auprès des citoyens pour rendre compte de l'action publique.

C'est à cette condition, la CFTC en est persuadée, que les électeurs ayant déserté les urnes, accepteront à nouveau de s'intéresser à la politique.

Le groupe de la CFTC a voté l'avis.